

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Information-Communication

- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilités : /

La licence *Information-Communication*, créée en 1988 et restructurée en 2000, est dispensée au sein de l'Institut de la Communication de l'Université Lumière-Lyon 2, sur le site Porte des Alpes. Généraliste, elle forme les étudiants aux sciences de l'information et de la communication tout en les aidant à réfléchir à leur projet professionnel, principalement par le jeu de différents « parcours » : double licence *Franco-allemande* et bi-licence *Information-Communication/Sciences politiques* – arrêtée en 2014 en raison d'une incompatibilité de calendrier, au semestre 6, entre les deux départements Infocom et Science politique – dès l'année de L2, parcours *Journalisme* en L3.

La formation est complexe mais cohérente. Les deux premières années sont consacrées à la maîtrise des théories et des méthodes des sciences de l'information et de la communication. Les enseignements développent les capacités d'expression écrite et orale des étudiants ainsi que leurs compétences en langue(s) étrangère(s). La troisième année pré-professionnalise, notamment grâce à un stage obligatoire d'un mois minimum, une promotion qui sera encouragée à se diriger, l'année suivante, vers des masters « pro » d'information et de communication, en France ou dans un autre pays européen, car une place importante est accordée à l'international.

Au terme de leurs deux premières années de licence, les diplômés qui ne veulent pas entreprendre d'études longues peuvent être admis, localement, dans les deux licences professionnelles proposées par l'Institut de la Communication (ICOM) : *Communication électronique des organisations et collectivités territoriales* et *Communication, logiciels libres et sources ouvertes*.

Avis du comité d'experts

En Région Rhône-Alpes, à l'exception d'une formation dispensée à l'IAE d'Annecy, centrée sur le multimédia, cette licence généraliste est la seule à proposer un cursus complet de trois ans en information et de communication. Deux autres licences assez proches existent au sein de la COMUE, respectivement à l'Université Lyon 3 et à l'Université de Saint-Étienne, mais elles ne proposent qu'une année de L3.

L'équipe pédagogique est solide, composée de 17 membres statutaires rattachés à l'ICOM dont 3 professeurs. L'enseignement est également assuré à hauteur de 23 % par des professionnels de l'information et de la communication. Le pilotage est efficace, à la fois horizontal et vertical. La coordinatrice de la licence est assistée non seulement par des responsables d'année, mais aussi par des responsables de « parcours », qui se réunissent mensuellement. Concernant la double licence, les responsables allemands et les responsables français se retrouvent deux fois par an, alternativement à Lyon et à Weimar.

Les flux sont importants. La diminution du nombre d'étudiants, depuis 2010, a été voulue par l'Institut de la communication, qui, souhaitant un meilleur encadrement des étudiants, a limité à 400 le nombre d'inscriptions en première année. Les effectifs de L3 augmentent légèrement chaque année, prouvant l'attractivité de cette formation qui accueille directement en troisième année de plus en plus d'étudiants issus de BTS, de DUT ou de classes préparatoires. Seuls la double licence *Franco-allemande* et le parcours *Journalisme* sont sélectifs, accueillant seulement 25 étudiants par promotion. La bi-licence *Information-Communication/Sciences politiques* était contingentée elle-aussi.

Grâce au dispositif « Rebond » mis en place par l'Université Lyon 2 pour fournir une aide pédagogique aux étudiants en difficulté ou leur faciliter une réorientation, les taux de réussite sont satisfaisants sur les trois années (65 % en L1, entre 75 et 80 % selon les années en L2 et L3).

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	L'EA ELICO est le laboratoire d'appui de 7 enseignants-chercheurs de l'équipe. Il est prévu que, pour le prochain contrat, les étudiants de licence puissent assister aux différentes manifestations scientifiques qui s'y déroulent. Le dossier ne précise pas à quels autres laboratoires sont rattachés les 10 autres enseignants. Les étudiants suivent en L2 un cours de « Méthodes des sciences sociales » qui ne se poursuit pas en L3.
Place de la professionnalisation	En première année, les étudiants travaillent sur une cartographie des métiers. En troisième, les quatre options proposées sont des orientations professionnelles très appréciées des étudiants comme le relève l'enquête menée en 2012-2013. Des réflexions sont en cours pour ajouter à la maquette un TD consacré à la recherche d'emploi, pour intégrer le projet personnel professionnalisé et pour essayer de faire reconnaître le parcours <i>Journalisme</i> par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des journalistes (CPNEJ).
Place des projets et stages	Au semestre 6, un stage d'une durée minimale d'un mois, dans les métiers de la communication, est obligatoire sauf pour les étudiants de la double licence <i>Franco-allemande</i> – lesquels sont toutefois encouragés à effectuer ce stage durant les inter-semestres. Il donne lieu à un rapport soutenu devant un jury enseignant uniquement. Les étudiants sont fortement encouragés à réaliser leur stage à l'étranger.
Place de l'international	La formation accorde une large place à l'international, en s'appuyant notamment sur le programme Minerve (Mobilité des Institutions d'Enseignement et de Recherches en Vue d'un Espace Educatif Européen) mis en place par l'Université Lyon 2, laquelle a signé de nombreux partenariats avec des universités étrangères. Tout est mis en œuvre pour que les diplômés soient bilingues. Les cours de langue sont obligatoires sur les trois années et la certification de compétences en langues de l'enseignement (CLE5) est proposée tous les ans aux étudiants qui sont systématiquement encouragés à suivre un enseignement renforcé en allemand, espagnol ou italien. En L3, un cours d'anglais de spécialité est dispensé. L'anglais et l'espagnol sont obligatoires dans le parcours <i>Journalisme</i>. Les partenariats, dans le cadre du parcours Minerve, permettent une mobilité enseignante importante et les professeurs invités donnent systématiquement leurs cours dans leur langue d'origine. Les étudiants de la double licence <i>Franco-allemande</i> passent deux semestres en immersion linguistique, à Weimar.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Depuis 2010, pour un meilleur encadrement des étudiants, l'Institut de la communication a limité à 400 le nombre d'inscriptions en première année, avec précellence des candidatures académiques en cas de dépassement. L'accès en deuxième année se fait de droit pour les étudiants de l'ICOM ayant validé leur L1 et l'accès en L3 pour les étudiants de l'ICOM qui ont validé leur année de L2 ou sont ajournés mais autorisés à continuer (AJAC). En L2, l'accès à la double licence <i>Franco-allemande</i> est sélectif. Il se fait sur entretien avec un jury franco-allemand. En troisième année, seul le parcours <i>Journalisme</i> est restreint. Le recrutement s'effectue en deux temps : sur dossier pour l'admissibilité, puis lors d'entretiens pour l'admission. La licence <i>Information-Communication</i> bénéficie des dispositifs d'aide à la réussite mis en place par l'Université Lyon 2. Avant le

	début des cours, une période d'intégration de deux semaines, pilotée par le SCUIO, est proposée à tous les étudiants. Par ailleurs, les primo-entrants issus de bacs technologiques et professionnels sont parrainés par des étudiants de licence 3 ou de master, deux heures par semaine, durant tout le premier semestre. Depuis 2011, une procédure de réorientation, également organisée par le SCUIO de l'Université Lyon 2, est proposée aux étudiants de première année en échec. Une formation de 96 heures, dite « semestre rebond » les aide à acquérir des méthodes et connaissances essentielles à la poursuite d'études. Le dossier ne précise pas combien d'étudiants de la licence <i>Information-Communication</i> ont profité de ce dispositif. A l'issue de la deuxième année, des réorientations vers des licences professionnelles sont suggérées par l'équipe enseignante de la licence.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les étudiants salariés, chargés de famille ou en situation de handicap, peuvent bénéficier d'un emploi du temps aménagé. Le dossier ne fait pas état de possibilité de formation continue et ne permet pas de savoir combien d'étudiants sont concernés par la VAE dans cette formation. Excepté le TD « Pratiques logicielles », tous les enseignements se font en présentiel. La part du numérique est limitée. Les primo-accédants reçoivent une initiation au traitement de texte et à l'environnement numérique de travail. Cette formation de 8 heures 45 intervient avant le début des cours, durant la période d'intégration. En L2 et L3, seuls les étudiants qui ont choisi l'option TIC suivent un cours généraliste « Tic et société » et apprennent à travailler sur des logiciels de création web et multimédia. L'ICOM dispose en revanche, depuis 2013, d'une salle de presse équipée avec de nombreux matériels numériques et a obtenu 100 heures de monitorat pour les étudiants.
Evaluation des étudiants	Les évaluations mêlent contrôle continu et partiels, sauf pour le premier semestre de L1, où tous les examens se déroulent en contrôle continu.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le dossier ne précise pas pour quelles raisons la mise en place d'un dispositif permettant aux étudiants d'élaborer un portefeuille de connaissances, un temps envisagé, ne s'est pas faite.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés semble être effectué régulièrement, mais les données présentées pour l'année 2011-2012 sont trop imprécises pour comprendre les raisons des abandons en cours d'années dont les pourcentages ne sont pas précisés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La formation n'a pas ou plus de conseil de perfectionnement mais des « commissions pédagogiques » qui se réunissent deux fois par an. Le dossier ne précise pas si les représentants étudiants y participent. Depuis 2004, l'Université Lyon 2 soumet chaque fin de semestre un questionnaire électronique aux étudiants. La licence <i>Information-Communication</i> est évaluée positivement, même si les étudiants se plaignent, en L2, d'une certaine discontinuité des enseignements.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une formation généraliste solide, bien pilotée, offrant des options diversifiées qui permettent aux futurs diplômés d'envisager plusieurs masters professionnels à l'issue de la licence.
- Une ouverture internationale importante de manière à aider les étudiants à trouver des débouchés dans toute l'Europe.
- Des flux corrects, d'environ 700 étudiants, malgré une légère décrue, volontaire, depuis 2010.

Points faibles :

- L'abandon de la bi-licence *Information-Communication/Sciences politiques* pour des raisons de calendrier.
- L'absence de reconnaissance professionnelle, par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des journalistes (CPNEJ), du parcours *Journalisme*.
- Les discontinuités de certains enseignements ou leur place peu appropriée dans le cursus, incohérences pointées par les étudiants lors des enquêtes semestrielles.
- Les étudiants ne participent pas aux conseils de perfectionnement.

Conclusions :

Cette formation propose aux étudiants un bon socle de connaissances généralistes en information et communication les deux premières années, un choix de parcours professionnels en L3 et une ouverture à l'internationale conséquente et riche. Toutefois, les étudiants inscrits dans les trois options sélectives bénéficient de conditions de travail et d'accès au savoir supérieures aux autres étudiants.

Il serait bon de maintenir la bi-licence *Information-Communication/Science politique* en permettant aux étudiants concernés d'effectuer leur stage à un autre moment, durant les intersemestres par exemple ; l'équipe pourrait essayer d'obtenir, pour le parcours *Journalisme*, une reconnaissance de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des journalistes.

Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION – Observations de portée générale

Mention (Licence, LP, Master) : Licence Information-communication

Les responsables de Licence partagent l’essentiel des remarques de ce rapport d’auto-évaluation, qui souligne la cohérence pédagogique d’une formation généraliste en information et communication unique en Rhône-Alpes, l’importance de l’international (parcours double Licence avec l’Allemagne et très nombreux accords d’échanges) et l’orientation possible des étudiants vers des Masters grâce à un choix d’options pré-professionnalisantes en L3.

Ces qualités, ainsi qu’un bon nombre de points faibles relevés par l’évaluation, sont travaillés par l’équipe d’enseignants dans la réalisation de la nouvelle maquette pour le renouvellement de l’accréditation de la Licence. La cohérence entre les trois années sera renforcée par un travail de restructuration de l’offre de cours. Les parcours et les options de 3^{ème} année seront fusionnés en trois parcours-types en 3^{ème} année pour en affiner la cohérence et la lisibilité. Dans le cadre de ces parcours, de nouvelles mutualisations pédagogiques sont en discussion pour pallier la disparition de la Licence bi-disciplinaire Information Communication / Science Politique. De plus, un parcours unique recouvrira tout ou partie de l’ancien parcours Journalisme, de l’option communication médiatique et de l’option communication numérique. En conséquence, la demande d’une reconnaissance par la CNPEJ n’est pas envisagée au niveau Licence.

Rappelons également que toutes les discussions concernant la pédagogie et l’encadrement administratif de la Licence sont actuellement prises en charge, non pas par le biais de conseils de perfectionnement, mais par des commissions pédagogiques d’accès, au sein de jurys semestriels et enfin autour de réunions pédagogiques organisées en début et fin d’année scolaire qui associent les professionnels qui interviennent dans la formation. La mise en place d’un conseil de perfectionnement associant professionnels et étudiants est en discussion pour la prochaine accréditation.

Serge Miguet
Directeur ou Doyen de la composante



Jean-Luc MAYAUD
Président de l’Université Lyon 2